



CABINET
Service communication

lundi 23 février 2015

Aménagement de la Plage des Catalans – Marseille

Travaux de libération d'emprise sur le Domaine Public Maritime pour le bénéfice des usagers

Ajustement de procédure en cours de chantier

Suite au communiqué de presse du 7 janvier 2015 relatif au chantier du Real Club – Plage des Catalans, MARSEILLE 7ème – des ajustements de procédures sont nécessaires pour mener à bien les opérations de démolition en cours, et ce notamment pour tenir compte des problèmes de stabilité sur la structure porteuse des alvéoles.

Ces opérations de démolitions interviendront par conséquent depuis la plage, pour limiter les charges appliquées à la plate-forme et ainsi réduire les efforts subis par les alvéoles, ce qui permettra de les conserver à l'issue des opérations de démolition.

Dans ce nouveau contexte, l'évacuation des déblais de chantier, ne pourra pas être réalisée par la plate-forme, comme prévu initialement, et devra se faire à l'aide de camions circulant sur une bande aménagée sur la plage.

Pour assurer la sécurité du chantier pendant les phases d'évacuation des matériaux jusqu'à des décharges agréées, **la plage sera fermée**, à l'exception des espaces dévolus à la pratique du volley-ball.

Néanmoins, pour limiter au maximum les désagréments liés à ces phases d'évacuation, **la plage restera ouverte à tous, les mercredis, samedis et dimanches.**

Ces opérations auront lieu du 23 février au 27 mars 2015.

Des panneaux d'information à destination de l'ensemble des usagers seront mis en place sur site. A l'issue de ces interventions, la plage sera nettoyée et remise en état.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Direction Départementale des Territoires et de la Mer par courrier, par courriel ou par téléphone : DDTM des Bouches-du-rhône – Service Mer, Eau et Environnement - 16 rue A.Zattara – 13332 Marseille Cedex 3, tel : 04 91 28 54 67, ddtm-consult-public-mer@bouches-du-rhone.gouv.fr